

# Caractérisation écologique des sites, accès et fenêtres donnant sur le fleuve pour la municipalité de Longue-Rive



### **Conception et réalisation**

#### Directeur de projet :

Nicolas Roy, géomorphologue, M.Sc.A., Comité ZIP de la rive nord de l'estuaire

#### Chargé de projet :

Dominic Francoeur, géographe, Comité ZIP de la rive nord de l'estuaire

Nous tenons également à remercier les personnes suivantes pour leur contribution technique :

Sophie De Ruyver, biologiste, Comité ZIP de la rive nord de l'estuaire

Hans Frédéric Ellefsen, biologiste, Comité ZIP de la rive nord de l'estuaire

Jacques Bernier, agent de communication, Comité ZIP de la rive nord de l'estuaire

Nancy Imbeault, secrétaire administrative, Comité ZIP de la rive nord de l'estuaire

Jean-Marie Bélisle, technicien de la faune, Comité côtier Les Escoumins à la rivière Betsiamites

#### **Partenaires financiers**

Interactions communautaires de SLV 2000

Développement économique Canada

ATR Manicouagan

Pêches et Océans Canada

MRC de la Haute-Côte-Nord

Ministère des Ressources naturelles du Québec

# Table des matières

1	Introduction et historique	1
2	Localisation de la municipalité et des SAF	1
3	Principales composantes biophysiques du littoral de la municipalité	3
	3.1 Composantes physiques d'intérêt	3
	3.2 Composantes biologiques d'intérêt	3
4	Fiches descriptives des SAF de la municipalité	6
5	Discussion	15
6	Sensibilité écologique	16
7	Recommandations pour le développement durable des SAF	16
8	Prise en charge des sites d'importance	18
9	Références	19

### Liste des tableaux

Tableau 1 - Fiche descriptive de la halte routière de Longue-Rive	9
Tableau 2 - Fiche descriptive du Centre d'interprétation des marais salés de Longue-Rive	11
Tableau 3 - Fiche descriptive du sentier sur le littoral de Longue-Rive	13
Tableau 4 – Fiche descriptive du Parc du littoral de Longue-Rive	14
Liste des cartes	
Carte 1 - Localisation des SAF de la municipalité de Longue-Rive	2
Carte 2 – Halte routière (SAF # 1)	8
Carte 3 – Centre d'interprétation des marais salés (SAF # 2).	10
Carte 4 – Sentier sur le littoral (SAF # 3) et parc du littoral (SAF # 4)	12
Liste des annexes	
Annexe A - Fiches descriptives détaillées.	21
Annexe B - Photographies supplémentaires.	30

### 1 Introduction et historique

Ce rapport est un extrait du rapport global couvrant la caractérisation des sites, accès et fenêtres publics (SAF) de l'ensemble des municipalités et communautés autochtones des MRC Haute-Côte-Nord et Manicouagan. Il couvre dans ce cas-ci la municipalité de Longue-Rive.

Ce projet de caractérisation est issu des préoccupations ciblées par différents intervenants de la Côte-Nord sensibles au développement et en particulier à la problématique de l'accès aux rives du Saint-Laurent. En effet, en 1996, lors de la consultation publique du Comité ZIP de la rive nord de l'estuaire pour la réalisation de son plan d'action et de réhabilitation écologique (PARE), plusieurs participants ont démontré leur intérêt à mettre en valeur le littoral, en particulier en améliorant l'accès aux rives. C'est en 1998, lors de la parution du PARE, que le projet a enfin été défini. Il a par la suite été planifié au plan d'action de 1999 pour être finalement financé en 2000 par des partenaires du Comité ZIP (Interactions communautaires, Développement économique Canada et l'ATR Manicouagan). Ceux-ci s'étaient tous montrés intéressés étant donné leurs préoccupations à l'égard du développement touristique nord-côtier encore à définir (mises à part la chasse et la pêche).

Ce projet s'intègre à la vision de l'Association touristique régionale (ATR) de Manicouagan qui vise le développement de l'offre touristique par la mise en place de la Route des baleines. Un des objectifs du projet est de mieux décrire les principaux accès à mettre en valeur pour chacune des municipalités et des deux communautés autochtones, dans une perspective de développement durable. Il permettra aussi de justifier les projets issus de la communauté quant à leur localisation et d'harmoniser le développement du littoral sur l'ensemble du territoire. Finalement, ce projet oriente le schéma de développement de la Route des baleines.

### 2 Localisation de la municipalité et des SAF

La municipalité de Longue-Rive est située à environ 30 km à l'ouest de Forestville et à 70 km à l'est de Tadoussac. Elle compte environ 1 400 habitants et s'étend sur une longue bande riveraine au fleuve Saint-Laurent. La Carte 1 localise les SAF publics recensés sur le territoire de cette municipalité.

# Carte 1 - Localisation des SAF de la municipalité de Longue-Rive

### 3 Principales composantes biophysiques du littoral de la municipalité

Le littoral de la municipalité de Longue-Rive peut être divisé en deux grandes entités biophysiques. La première partie, localisée à l'est, est composée de talus de sable, de battures, de plages, de marais salés¹ et d'un herbier de zostères marines². La deuxième partie, qui couvre le reste du territoire, est composée de quelques affleurements rocheux, de battures, de marais salés et d'une zostère marine. Notez que la description biophysique provient en grande partie de la firme Naturam Environnement (Heppell et al, 2000).

### 3.1 Composantes physiques d'intérêt

La baie de Mille-Vaches est constituée d'une immense batture (30 km de littoral) s'étendant du secteur de la rivière Petits Escoumins (limite ouest de la municipalité) jusqu'à la pointe au Boisvert (limite est de la municipalité). Ayant une pente très faible et dégagée à marée basse, cette baie comporte un sol généralement vaseux (silt<sup>3</sup> sablo-argileux) entre les rivières Petits Escoumins et à l'Éperlan. Face au marais salé jusqu'à la pointe au Boisvert, le sol devient plus sablonneux. Sur le rivage, la plage présente un sol plutôt sablo-graveleux.

À l'intérieur du marais de Pointe-au-Boisvert, le sol de surface est composé de silt argileux. Sous cette couche s'en trouve une seconde, plus épaisse, de matière organique noire. Le marais Le Goulet présente un sol sablonneux comportant une fraction d'argile.

### 3.2 Composantes biologiques d'intérêt

Les composantes biologiques majeures de ce secteur sont la présence de deux marais salés majeurs ainsi que de plusieurs autres petits et d'une faune avienne (qui traite des oiseaux) riche et diversifiée. D'autres composantes d'intérêt sont également présentes.

Les marais salés présents dans le secteur de la baie de Mille-Vaches occupent une superficie de plus de 288 ha au total, dont 184 ha d'herbaçaie salée<sup>4</sup> et 104 ha de marais à spartine alterniflore<sup>5</sup> (Dryade, 1980). Il s'agit de la deuxième plus importante superficie de marais de la rive nord de l'estuaire maritime. De façon plus précise, le marais de Pointe-au-Boisvert compte 104 ha d'herbaçaie salée et 36 ha de marais à spartine alterniflore, alors que le marais Le Goulet contient 40 ha d'herbaçaie salée (Dryade, 1980). Les autres petits marais situés plus à l'ouest sont également importants, car nous pouvons y noter une forte concentration de canards et d'oiseaux aquatiques.

Selon l'inventaire réalisé à l'été 1999, l'herbaçaie salée des marais de la baie de Mille-Vaches est caractérisée par une dominance de plantain maritime et de glaux maritime, accompagnés d'une

<sup>3</sup> Sédiment très fin d'origine minérale ou organominérale dont les grains ont un diamètre inférieur à 0,06 mm.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Bassin compartimenté creusé sur le littoral. L'eau de mer y est recueillie à une hauteur supérieure au niveau moyen de la mer. Le sel se dépose après évaporation. Cette opération n'est faite que pendant les mois d'été.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Plante aquatique qui colonise les battures sablonneuses.

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Étage supérieur d'un marais salé composé de peuplement végétaux diversifiés, recouvert par la marée environ 5 % et moins du temps, soit lors des hautes marées de la pleine lune.

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Plante d'un vert pâle, caractéristique des marais littoraux, qui supporte la forte salinité de l'eau de mer.

dizaine d'autres espèces végétales typiques des marais, dont la limonie de Nash. Sur le haut de l'herbaçaie se retrouve un groupement de jonc de la Baltique et/ou de carex paléacé. Étant donné la proximité des autres petits marais, il est fort probable qu'ils soient composés par le même type de plantes. Le secteur nord du marais de Pointe-au-Boisvert comprend un petit groupement de spartine étalée. Cette plante, typique des marais salés de la rive sud, est rare en rive nord et elle n'est connue qu'à un seul autre endroit (marais du banc de Sainte-Anne-de-Portneuf (Kedney et al., 1995)). Selon l'endroit, environ 30 à 60 % de la superficie des marais du secteur de la baie de Mille-Vaches est occupée par les marelles<sup>6</sup> et les chenaux d'écoulement. La plupart de ces marelles sont colonisées par la ruppie maritime<sup>7</sup> qui présente un recouvrement allant jusqu'à 80 %. Les épinoches<sup>8</sup> à trois épines, les gammares et d'autres petits invertébrés aquatiques s'y retrouvent en grand nombre.

Le marais Le Goulet ne comporte que très peu de marelles. Un seul canal (étier<sup>9</sup>) profond permet une évacuation lente de l'eau salée lors du jusant (marée descendante). L'épinoche à trois épines y fraie en grand nombre, comme le démontre la concentration impressionnante de larves retrouvées dans ce canal à l'été 1999. Ce marais abrite également une concentration élevée d'anatidés<sup>10</sup> nicheurs et de rats musqués, particulièrement dans la partie supérieure de l'herbaçaie haute, dans le secteur de la typhaie (Génivar, s.d.; Dan Gagnon, Centre d'interprétation des marais salés (CIMS), comm. pers.).

Les deux entités biophysiques se démarquent particulièrement par leur très grande richesse avienne. L'endroit est reconnu par les ornithologues amateurs comme étant l'un des meilleurs sites d'observation d'oiseaux sur la Côte-Nord (Cyr, 1992; David, 1990). Le grand héron, le butor d'Amérique et la bécassine des marais y seraient observés facilement (Cyr, 1992), en plus de plusieurs rapaces, dont le busard des marais, le faucon pèlerin et le faucon émerillon (Brault et al., 1998; D. Gagnon (CIMS), comm. pers.). Au total, plus de 226 espèces ont été recensées dans le secteur (D. Gagnon (CIMS), comm. pers.). Les bruants des prés et chanteurs affectionnent particulièrement les marais. Une trentaine de bernaches du Canada et une quinzaine d'oies blanches estivantes ont déjà été observées, fait exceptionnel semblant toutefois se répéter au cours des dernières années (Naturam Environnement, 1998; D. Gagnon (CIMS), comm. pers.).

Lors de la nidification, les marais sont aussi l'hôte d'une grande diversité d'espèces. À proximité du marais de Pointe-au-Boisvert, d'importantes colonies d'hirondelles rustiques nichent sous les ponts des rivières à la Truite et à l'Éperlan. Directement dans le marais, on retrouve plusieurs espèces nicheuses, dont le râle de Caroline, le râle de Virginie, le canard noir et le canard pilet

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> Les marelles proviennent des glaces qui, en se soulevant aux grandes marées du printemps, emportent quelquefois à leur base des plaques de substrat du marais y laissant une cavité qui les constitueront.

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> Herbaçaie délicate et généralement de petite taille (long. 0,25 m); aquatique, remarquable par son allure un peu raide, par l'étalement en éventail de ses branches et par ses ombelles de fruits. Nettement aquatique, la ruppie maritime vit dans les mares peu profondes des marais salés; en bordure des eaux salées ou saumâtres, mais dont la salinité dépasse 0,3 %. La ruppie ne tolère pas les vagues, mais supporte de fortes variations de salinité.

<sup>&</sup>lt;sup>8</sup> Petite famille de poissons qui sont caractérisés par leur grande tolérance à diverses conditions environnementales (ex. certaines espèces vivent presque uniquement en eau salée et froide).

<sup>&</sup>lt;sup>9</sup> Canal par lequel l'eau de mer arrive aux marais salés.

<sup>&</sup>lt;sup>10</sup> Famille d'oiseaux aquatiques caractérisés notamment par un plumage dense, un bec aplati et garni de lamelles latérales ainsi que par des pattes courtes et écartées dont les trois doigts antérieurs sont réunis par une membrane.

(Gauthier et Aubry, 1995; D. Gagnon (CIMS), comm. pers.). À noter que certaines mares dans la partie est du marais s'assécheraient trop rapidement après les grandes marées printanières, ce qui affecterait la capacité de production en sauvagine du milieu (Canards Illimités, 1991).

Par sa configuration particulière, le marais Le Goulet constituerait également un habitat de nidification important, comme il a été permis de le constater à l'été 1999. Située dans la partie supérieure de l'herbaçaie salée, la typhaie accueillait en effet une famille de canards branchus, une de canards pilets ainsi qu'une dizaine d'autres canards.

La baie de Mille-Vaches représente également un site d'élevage important pour l'eider à duvet, qui l'utilise aussi lors de la mue (Boisseau, 1998; Bédard et al., 1986). À l'été 1999, plus de 200 jeunes eiders et quelques adultes ont pu être aperçus le long du rivage du secteur de Pointe-à-Boisvert.

À l'automne 1991, le secteur entourant le marais était fréquenté principalement par les sarcelles à ailes vertes, les canards noirs et les canards pilets, auxquels s'ajoutaient, au printemps 1992, près de 450 oies blanches (Brault et al, 1998). Les bernaches cravants s'y arrêtent également au printemps, se nourrissant dans le petit herbier discontinu de zostères marines, situé le long de la pointe à Boisvert, face à la pointe à Émile (Boisseau, 1998). En plus de ces espèces, le secteur accueillerait des bernaches du Canada, des macreuses et des hareldes kakawi lors des migrations (Lehoux et al., 1985). Le harelde kakawi demeurerait dans la région même durant l'hiver (Lehoux et al., 1985). Selon Canards Illimités (1991), on recenserait plusieurs milliers d'anatidés dans ce secteur lors des migrations. Ces auteurs rapportent également la présence d'environ 2 000 oiseaux limicoles durant ces périodes (bécasseaux, pluviers, etc.). Dans le secteur de la baie des Bacons, il est possible d'observer, durant le printemps, des canards barboteurs, des goélands, des mouettes, le cormoran à aigrettes, le grand héron, la bernache cravant, des oiseaux de proie et des passereaux. Vers la fin de l'été et durant l'automne, il est également possible d'apercevoir plusieurs espèces d'oiseaux de rivage.

Dans le secteur entourant le marais de Pointe-au-Boisvert se retrouvent enfin quatre espèces susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables (Beaulieu, 1992). Ainsi, le bruant à queue aiguë et le bruant de Le Conte sont considérés comme des nicheurs probables (Gauthier et Aubry, 1995) et un couple de faucon pèlerin nicherait près du marais (D. Gagnon (CIMS), comm. pers.). De plus, l'inventaire sommaire de juillet 1999 a permis de recenser deux râles jaunes dans le secteur du marais près du Centre d'interprétation des marais salés, en plus de deux bruants à queue aiguë et d'un faucon pèlerin. Considéré vulnérable au Canada (COSEWIC, 1999), le râle jaune est une espèce rarement observée au Québec.

Il est important de mentionner qu'à partir de la limite ouest de la municipalité jusqu'à la limite est du marais Le Goulet, nous sommes en présence d'une aire de concentration d'oiseaux aquatiques (ACOA<sup>11</sup>). Dans tout le secteur du marais Le Goulet, il y a présence de l'habitat du rat musqué<sup>12</sup>.

<sup>&</sup>lt;sup>11</sup> C'est un site constitué d'un marais, d'une plaine d'inondations dont les limites correspondent au niveau atteint par les plus hautes eaux selon une moyenne établie par une récurrence de deux ans, d'une zone intertidale, d'un herbier

aquatique ou d'une bande d'eau d'au plus un kilomètre de largeur à partir de la ligne des basses eaux, totalisant au moins 25 hectares, caractérisé par le fait qu'il est fréquenté par des oies, des bernaches ou des canards lors des périodes de nidification ou de migration et où l'on en dénombre au moins 50 par kilomètre de rivage ou 1,5 par hectare; lorsque les limites de la plaine d'inondations ne peuvent être ainsi établies, celles-ci correspondent à la ligne naturelle des hautes eaux.

La description de ces deux types d'habitats fauniques provient du règlement sur les habitats fauniques (D. 905-93, (1993) 125 *G.O.* II, 4577 (93-07-29) [c. C-61.1, r. 0.1.5]) de la Société de la faune et des parcs du Québec. Pour ce qui est de l'application, des activités et de l'administration dans un habitat faunique, vous trouverez tous les renseignements possibles dans le chapitre IV.1 de la Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune de la Société de la faune et des parcs du Québec.

Les battures de la baie de Mille-Vaches et de la baie des Bacons sont des sites d'échouerie et des aires de mise bas pour le phoque commun (Andersen et Gagnon, 1980; Génivar s.d.; Naturam Environnement, 1998; Boisseau, 1998; BIOREX, 1996; Lesage et al., 1995). Simard (1999) rapporte la présence de 46 de ces phoques dans ce secteur lors des inventaires aériens réalisés entre 1995 et 1997. Notons que le phoque commun est une espèce désignée comme prioritaire par SLV 2000 (Mousseau et Armellin, 1996).

Outre les frayères à capelan situées tout au long de la plage de la pointe à Boisvert (Génivar s.d.) ainsi que le long de la plage de la baie des Bacons jusqu'à la rivière des Petits Escoumins, le secteur marin est composé d'abondantes ressources biologiques, particulièrement au niveau des invertébrés. Plus de 26 espèces coloniseraient l'estran de la batture (Mathieu Cusson, Université Laval, comm. pers.; Isabelle Picard, Comité ZIP de la rive nord de l'estuaire, comm. pers.). On retrouve notamment d'importantes communautés à macomes balthiques et à myes communes (clams) (Naturam Environnement, 1998; Génivar s.d.; BIOREX, 1996). Notons aussi la présence d'espèces qui migrent dans deux rivières de la municipalité. Premièrement, il y a l'anguille d'Amérique et l'omble de fontaine qui migrent dans la rivière de Sault-aux-Moutons; par la suite, il y a l'omble de fontaine qui migre dans la rivière Petite Romaine.

### 4 Fiches descriptives des SAF de la municipalité

Dans cette partie, les fiches descriptives présentent les principaux résultats des données recueillies sur le terrain pour chaque SAF de la municipalité. Par ailleurs, vous trouverez, à l'annexe A, les fiches remplies lors du recensement ainsi que des photographies prises durant la caractérisation sur le terrain (Annexe B).

Les fiches donnent les informations utiles sur les trois types de SAF que l'on peut retrouver, soit :

- **⇒** Site
- ⇒ Accès
- **⇒** Fenêtre

L'appellation **site** désigne un territoire public ou privé de grande valeur et désigné comme tel en raison de son caractère exceptionnel (historique, habitats littoraux d'intérêt, biologique, écologique, etc.). L'**accès** est un emplacement de propriété publique ou privée, limitrophe au Saint-Laurent, offrant à la population en général un contact physique avec celui-ci. La **fenêtre** désigne un territoire public ou privé où il est possible d'observer le milieu marin sans avoir d'accès au littoral.

Lorsque le SAF se retrouve à l'intérieur ou tout près d'un habitat littoral d'intérêt, nous retrouvons sur la fiche un endroit qui le mentionne. De plus, une carte localise de façon détaillée

<sup>&</sup>lt;sup>12</sup> C'est un marais ou un étang d'une superficie d'au moins 5 hectares occupé par le rat musqué.

chaque SAF. Finalement, le reste de la fiche est composé de données physiques (accessibilité, degré d'accessibilité, distance du fleuve, aménagement existant et prévu, longueur de la rive accessible et présence de pente) et de caractéristiques spécifiques à ce site d'observation terrestre (potentiels et contraintes).

Un total de quatre fiches sont présentées pour le territoire de cette municipalité, ce qui représente quatre accès recensés. Parmi ceux-ci, deux sont également des sites à cause de leurs nombreuses caractéristiques biologiques et historiques.

L'halte routière (SAF # 1), située à l'extrémité est de la municipalité, est un endroit magnifique pour observer le milieu marin. Sa plage permet aux utilisateurs de parcourir de bonnes distances et même de se rendre aux abords du marais Le Goulet.

Le Centre d'interprétation des marais salés (SAF # 2) fut inauguré à l'été 1996. Il est l'initiative des gens du milieu qui voulaient protéger et mettre en valeur l'écosystème fragile et particulier que représente le marais. Il se donne comme mission d'éduquer et de sensibiliser la population à la conservation et à la protection des milieux humides. À quelques mètres du Centre, nous retrouvons les marais salés de Pointe-au-Boisvert. Le Centre d'interprétation y a d'ailleurs aménagé des trottoirs de bois permettant d'explorer et de découvrir les secrets bien gardés de ce monde captivant et mystérieux qu'est le marais salé.

Il y a aussi la promenade sur le littoral (SAF # 3) qui permet de se retrouver directement aux abords du fleuve. Les gens peuvent profiter des beautés du milieu marin en sillonnant le sentier d'une longueur d'environ 500 mètres.

Finalement, le Parc du littoral (SAF # 4) permet aux touristes de se reposer à proximité du fleuve et d'admirer les chutes de la rivière de Sault-aux-Moutons, d'une hauteur de près de 20 mètres, sur les deux belvédères situés aux côtés du kiosque d'information touristique. Il est également possible de prendre un sentier qui mène à un pont suspendu dévoilant la splendeur de la chute à l'endroit où elle se déverse dans le fleuve.

# Carte 2 – Halte routière (SAF # 1)

## Tableau 1 - Fiche descriptive de l'halte routière de Longue-Rive

Municipalité	Longue-Rive	Site
MRC	Haute-Côte-Nord	Accès X
Propriétaire	Ministère des Transports	Fenêtre
_	du Québec	Milieu fragile X
No du site	1	
Nom	Halte routière	
Accessibilité	Par la route 138, en direction de Bai Centre d'interprétation des marais s	ie-Comeau, l'entrée de l'halte routière se situe à environ 5 500 mètres après le alés.
Degré d'accessibilité	L'accessibilité est très facile.	
Distance du fleuve	Entre 0 et 50 mètres	
Aménagement existant	Tables de pique-nique, toilettes, plaș	ge et stationnement pour une quinzaine de véhicules.
Aménagement prévu	Aucun	
Longueur de la rive accessible	Environ 6 400 mètres	
Présence de pent	e Oui Non	X Pourcentage de la pente (%) 0 - 1
Intérêt(s)	Superbe vue sur le fleuve et la plage mammifères marins.	et la possibilité d'observer des oiseaux marins et migrateurs ainsi que des
Problème(s)	Zone d'érosion qui est enrochée.	

# Carte 3 – Centre d'interprétation des marais salés (SAF # 2)

## Tableau 2 - Fiche descriptive du Centre d'interprétation des marais salés de Longue-Rive

Municipalité	Longue-Rive	Site X			
MRC	Haute-Côte-Nord	Accès X			
Propriétaire	Municipalité	Fenêtre			
No du site	2	Milieu fragile X			
Nom	Centre d'interprétation des				
	marais salés				
-					
Accessibilité		e-Comeau, vous tournez à droite à environ 3 700 mètres après la rue de l'Église,			
	dans le stationnement du centre d'in	iterprétation.			
D (	7.1				
Degré	L'accessibilité est très facile.				
d'accessibilité					
Distance du	Entre 0 et 500 mètres				
fleuve	Little 0 et 500 metes				
neave					
Aménagement	Un Centre d'interprétation des mara	us salés, un sentier en bois, des points de vue et un stationnement pour environ			
existant	une trentaine de véhicules.				
	-				
Aménagement	Un sentier qui traverse le marais ave	ec des endroits d'observation (belvédères).			
prévu					
Longueur de la	Environ 500 mètres				
rive accessible					
D ( 1 .	¬	P 1.1			
Présence de pent	<del></del>	Pourcentage de la pente (%)			
	Non	X			
Intérêt(s)	Superhe vue sur le marais et sur le fl	leuve. Il est possible d'observer des oiseaux marins et migrateurs (spécialement			
11110101(0)	les bernaches du Canada).	eave. It est possible a observer des obseaux mainto et migrateurs (specialement			
Problème(s)	Durant la chasse à la sauvagine, les c	ornithologues peuvent être dérangés. Aussi, étant donné que le site est vaste, il est			
- (-)	préférable d'utiliser des lunettes d'ap				

# Carte 4 – Sentier sur le littoral (SAF # 3) et Parc du littoral (SAF # 4)

# Tableau 3 - Fiche descriptive du sentier sur le littoral de Longue-Rive

Municipalité	Longue-Rive	Site	
MRC	Haute-Côte-Nord	Accès	X
Propriétaire	Municipalité	Fenêtre	
No du site	3	Milieu fragile	
Nom	Sentier sur le littoral		
	_		
Accessibilité	3	en direction de Baie-Comeau, vous tournez à droite, à environ 3 100 mètres	1
		ns sur la rue Girard, et 250 mètres plus loin, à droite sur la rue de l'Église, il	
		uvent au bout de ces rues. Pour le belvédère qui se touve derrière l'église, il fa	aut passer
	à pied, à gauche de celle-ci.		
Degré	L'accessibilité est très facile.		
d'accessibilité	L'accessibilité est tres facile.		
d'accessibilite	<u> </u>		
Distance du	Entre 0 et 50 mètres	1	
fleuve	Take of the so metres		
neave		1	
Aménagement	Un sentier, des bancs et deux belvé	édères.	
existant			
Aménagement	Aucun		
prévu			
Longueur de la	Environ 500 mètres	1	
rive accessible	Environ 500 medes		
ive accessible			
Présence de pent	e Oui	X Pourcentage de la pente	(%) 0 - 8
<b>.</b>	Non		` /
Intérêt(s)	Superbe vue sur le fleuve et il est p	ossible d'observer des oiseaux marins, migrateurs ainsi que des mammifères	marins.
Problème(s)	Pour la rue Girard, il faut se station	nner le long de la rue et il y a peu d'indication.	

# Tableau 4 – Fiche descriptive du Parc du littoral de Longue-Rive

Municipalité	Longue-Rive	Site	X			
MRC	Haute-Côte-Nord	Accès	X			
Propriétaire	Municipalité	Fenêtre				
No du site	4	Milieu fragile				
Nom	Parc du littoral					
		-				
Accessibilité		Baie-Comeau, vous tournez à droite, tout de suite avant le pont de la rivière Sault-au	1X-			
	Moutons, et vous arrivez dans le st	tationnement.				
D (						
Degré d'accessibilité	L'accessibilité est facile, mais il y a	une bonne pente pour l'accès au bord de l'eau. Des marches facilitent la descente.				
u accessionite						
Distance du	Entre 0 et 300 mètres	1				
fleuve						
	•					
Aménagement		pour environ 20 véhicules, un kiosque d'information touristique, des tables de				
existant	pique-nique, des bancs, des belvédères, des marches en bois, une passerelle suspendue et une plage.					
A						
Aménagement prévu	Aucun					
prevu						
Longueur de la	Environ 800 mètres	1				
rive accessible						
	•					
Présence de pent	e Oui	X Pourcentage de la pente (%) 0	- 20			
	Non					
Intérêt(s)		r le fleuve et sur la plage sont formidables et il est possible d'observer des oiseaux				
	marins, migrateurs et des mammife	cres mains.				
Problème(s)	Aucun		$\neg$			
1 100101110(0)	110011					

#### 5 Discussion

Jusqu'à présent, les activités pouvant se dérouler sur le site de Pointe-au-Boisvert (marais principalement) sont sous la juridiction exclusive des autorités gouvernementales fédérales et provinciales, notamment en vertu de la Loi fédérale sur les pêches, de la Loi fédérale sur les oiseaux migrateurs et de la Loi provinciale sur la conservation et la mise en valeur de la faune. Les activités qui s'y déroulent sont donc principalement gérées par des organismes gouvernementaux tels que Pêches et Océans Canada, le Service canadien de la faune et la Société de la faune et des parcs du Québec (FAPAQ). Bien qu'ils pratiquent certaines activités dans le secteur (protection, inventaire faunique, etc.), ces organismes n'ont aucun projet particulier de conservation ou de mise en valeur du site.

Dans le secteur, le Centre d'interprétation des marais salés (SAF # 2) démontre un intérêt certain pour la conservation et la mise en valeur du marais de Pointe-au-Boisvert. Cet organisme n'a toutefois jamais présenté d'orientation concrète de développement (conservation, protection ou mise en valeur) du marais ou de tout autre composante du site de Pointe-au-Boisvert. Environnement Canada a déjà démontré un certain intérêt pour la conservation du site du marais et sa mise en valeur par le dépôt, en 1991, d'un « plan de mise en valeur ». À l'hiver 2000, Canards Illimités déposait une étude de faisabilité pour la protection du marais. Le marais est sur la liste des sites du plan PNAGS (Plan nord-américain pour la gestion de la sauvagine) dont les partenaires sont Canards Illimités, la FAPAQ, la Fondation de la Faune, Habitat faunique Canada et Environnement Canada.

Les marais de Pointe-au-Boisvert et Le Goulet sont soumis à de sérieuses pressions humaines. Tout d'abord, il convient de mentionner que le développement résidentiel et celui de la villégiature s'est poursuivi dans le secteur au cours des dernières décennies. Ainsi, selon Environnement Canada (1991), des travaux de remblayage à certains endroits du marais de Pointe-au-Boisvert auraient été effectués. Cela a eu pour effets de réduire la superficie du milieu humide et de rapprocher les habitations des composantes biologiques du marais. Conséquemment, la végétation des rives se modifie et souvent, la faune s'éloigne pour retrouver plus de quiétude.

La proximité des résidences permanentes et secondaires par rapport aux marais induit une fréquentation plus importante de leurs abords. Aussi, le secteur de la pointe à Émile et de la Petite pointe au Boisvert est fréquenté par un grand nombre de résidants et de villégiateurs qui induisent un piétinement du marais et une érosion du milieu riverain. La circulation des VTT constitue aussi une certaine menace pour l'intégrité écologique des marais et des dunes de sable.

Sur le plan industriel, la Scierie Jacques Beaulieu (Kruger), principal employeur local, constitue une source potentielle de pollution. Les composés phénoliques <sup>13</sup> pourraient constituer l'un des principaux contaminants susceptibles d'être émis dans l'environnement. Par ailleurs, la perceptibilité de l'entassement des résidus ligneux a pour effet d'affecter la valeur esthétique du paysage entourant les marais.

<sup>&</sup>lt;sup>13</sup> Se dit d'une résine ou plastique fabriqué par condensation du phénol, en présence d'un aldéhyde, et utilisé particulièrement dans les revêtements et les adhésifs.

Les activités agricoles liées au pâturage d'un troupeau d'une trentaine de bovins sur la partie haute du marais de Pointe-au-Boisvert induisent également certaines perturbations. En effet, le broutage et le piétinement de la végétation par ces bestiaux réduit la superficie de l'herbaçaie salée et ainsi, la production primaire et secondaire du milieu. L'agriculture aurait également modifié une partie du marais à la suite de travaux de drainage.

Finalement, il est important de mentionner que sur le territoire de cette municipalité, il y a environ 15,8 km de routes, de rues et de sentiers qui permettent de voir le fleuve. Notons également 18,5 km de plages présents; dont 11,7 km sont accessibles par un chemin ou par un sentier, 3,5 km accessibles à marée basse et 2,2 km accessibles en kayak ou autre embarcation. Par contre, il y a 1,1 km de plages qui n'est pas accessible car il se retrouve en face de terrains privés.

### 6 Sensibilité écologique

Parmi l'ensemble des habitats littoraux de l'estuaire maritime, l'importance écologique du secteur de Pointe-au-Boisvert pourrait se qualifier de très élevée. Ce deuxième marais salé en importance de la rive nord de l'estuaire maritime accueille en effet une concentration particulièrement élevée d'oiseaux aquatiques et d'espèces rares.

L'importance écologique de l'autre secteur est jugée modérée. En effet, la proximité des marais salés fait de ce secteur un milieu où il faut porter une attention particulière. Les deux SAF qui sont présents ne se retrouvent pas directement dans un milieu à caractère écologique élevé, mais assez près.

### 7 Recommandations pour le développement durable des SAF

En fonction des caractéristiques des marais salés du premier secteur et des sentiers existants dans le deuxième secteur, il apparaît souhaitable que le développement de ce milieu à valeur écologique très élevée et modérée soit axé à la fois vers la conservation, la protection et la mise en valeur du patrimoine naturel. Ces vocations de développement sont justifiées par l'importance des marais salés qu'abrite le site à la fois en termes de superficie à l'échelle de l'estuaire du Saint-Laurent et par sa richesse faunique élevée.

Dans le sens de ces vocations, les principales orientations de développement durable suggérées sont les suivantes :

# • Confirmer et consolider la vocation de conservation intégrale du marais Le Goulet et celui de Pointe-au-Boisvert :

- Obtenir un statut de protection pour les marais reconnaissant leur condition d'habitats essentiels au maintien de l'intégrité écologique du Saint-Laurent en réunissant tous les intervenants concernés (propriétaires, municipalité, Kruger) et en signant un protocole d'entente entre les diverses parties.
- Porter une attention particulière, lors des activités humaines réalisées dans le secteur (chasse, circulation), aux périodes de reproduction de certaines espèces aviennes comme l'oie blanche, de façon à minimiser les perturbations.
- Évaluer l'impact de la chasse printanière sur la nidification et l'estimation de certaines espèces de sauvagine dans les marais.

- Évaluer la nature et l'ampleur de la contamination des eaux de surface et souterraines s'écoulant vers le marais depuis les installations de la Scierie Jacques Beaulieu (Kruger).
- Sensibiliser le public sur les comportements à adopter à proximité d'un milieu naturel comme les marais salés de Pointe-au-Boisvert et Le Goulet.
- Protéger la faune avienne en harmonisant la réglementation fédérale de chasse à la sauvagine avec la réglementation municipale et les besoins locaux.
- Protéger la faune et la flore du site en réglementant la circulation des VTT dans le secteur de la pointe à Émile et de la Petite pointe au Boisvert.
- Protéger l'intégrité végétale du marais en y limitant la circulation du troupeau de vaches.
- Sensibiliser le milieu agricole à la fragilité du milieu et aux bonnes pratiques agricoles à mettre en œuvre.

# • Maintenir et consolider les activités d'observation du panorama fluvio- estuarien et de la faune du marais en lien avec la vocation de conservation :

- Profiter au maximum de l'infrastructure en place.
- Améliorer le site d'accueil en termes de capacité et de facilité pour la plupart des types de véhicules.
- Aménager des sentiers supplémentaires (trottoirs de bois) pour accéder au secteur de l'herbaçaie salée et permettre la mise sur pied d'activités additionnelles d'interprétation.
- Minimiser les interventions physiques sur le site d'accueil du Centre d'interprétation des marais salés, ou du moins prévoir une intégration harmonieuse de ces interventions avec le milieu naturel environnant.
- Favoriser l'établissement de liens au niveau de la mise en valeur entre le site de Pointe-au-Boisvert et les autres sites récréo-touristiques de la région :
  - Réunir les intervenants à différentes occasions.
  - Planifier des circuits intégrateurs.
  - Tirer profit des services offerts à ces sites.
  - Publier un dépliant touristique intégrant l'ensemble des sites récréo-touristiques de la région et leurs caractéristiques.

# • Maintenir et consolider la vocation de mise en valeur des SAF de la municipalité :

- Consolider les activités d'observation du panorama fluvio-estuarien et de la faune en lien avec une vocation de mise en valeur.
- Maintenir et assurer l'entretien des structures des points d'observation accessibles aux abords de la route provinciale 138 (SAF # 4) et du sentier sur le littoral (SAF # 3).

- Mettre en place des activités d'observation du fleuve, de la faune et de la flore à l'aide de panneaux d'interprétation et de lunettes d'approche permettant l'observation des mammifères marins en lien avec une vocation de protection et de conservation.
- Établir des liens à l'aide de panneaux entre les divers sites d'observation du milieu marin.

### 8 Prise en charge des sites d'importance

Compte tenu des potentiels et des contraintes soulevés, la mise en place d'un éventuel **projet de conservation** pour le secteur des marais de Pointe-au-Boisvert et Le Goulet pourrait être envisagée. Certaines composantes d'un tel projet nécessiteraient cependant une étude de préfaisabilité.

Outre la contrainte liée au grand nombre d'intervenants impliqués, mentionnons qu'une étude de préfaisabilité pourrait aborder la composante environnementale pour des projets tels que la création d'étangs afin d'accroître la production de sauvagine et indirectement, la récolte cynégétique.

La principale contrainte dans la mise en œuvre du plan d'intervention présenté réside dans le grand nombre d'intervenants impliqués (agriculteurs, résidants, villégiateurs, industriel, centre d'interprétation, municipalité, chasseurs, cueilleurs de myes). Leurs intérêts très différents pourraient rendre difficile la mise sur pied d'un protocole d'entente. En effet, il pourrait être très difficile de conjuguer les besoins de chacun avec la protection du site. Cette protection est cependant essentielle pour éviter une détérioration plus sévère.

Pour ce qui est du secteur du marais de Pointe-au-Boisvert, la presque totalité du terrain, situé au sud de la route 138 et entourant le marais, appartient à Canards Illimités. Cet organisme a confié au Comité Côtier Les Escoumins à la rivière Betsiamites (organisme sans but lucratif qui veut promouvoir et encourager la gestion intégrée de la zone côtière tout en favorisant la participation du milieu) le mandat de préparer un plan de conservation.

Le projet de développement durable pour la mise en valeur des autres secteurs pourrait avoir comme avantage d'augmenter la rétention touristique régionale par la mise en valeur d'un pôle d'attraction du circuit touristique régional. La mise en valeur de ces secteurs pourrait également avoir comme avantage de permettre l'établissement d'un système de suivi des populations animales et de l'évolution générale de cet habitat. De plus, cela permettrait d'acquérir des connaissances supplémentaires sur les autres composantes biologiques du secteur (poissons, invertébrés, algues, etc.) et sur les relations écologiques entre les diverses espèces fauniques et floristiques ainsi qu'entre ces espèces et le milieu.

L'organisme du milieu le plus susceptible de pouvoir prendre en charge la mise en valeur et la gestion du site des marais salés est le Centre d'interprétation des marais salés, avec la collaboration de l'Association des propriétaires de la pointe à Émile et de la municipalité de Longue-Rive. Une collaboration étroite d'organismes régionaux, tels que le Comité ZIP de la rive nord de l'estuaire, l'Association touristique régionale de Manicouagan, le Comité Côtier Les Escoumins à la rivière Betsiamites, Canards Illimités et le Centre local de développement devrait être envisagée afin qu'ils puissent apporter leur support à la mise en valeur de ce site et des autres SAF de la municipalité et contribuer à leur développement durable.

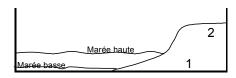
#### 9 Références

- ANDERSEN, A., et M. GAGNON. 1980. Les ressources halieutiques de l'estuaire du Saint-Laurent. Rapp. Can. Ind. Sci. Halieut. Aquat., n° 119.
- BEAULIEU, H. 1992. Liste de la faune vertébrée susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables. Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche. 107 p.
- BÉDARD, J., J. GAUTHIER et J. MUNRO. 1986. « La distribution de l'Eider à duvet durant l'élevage des canetons dans l'estuaire du Saint-Laurent » dans A. Reed (éditeur). Les eiders au Canada. SCF, Ottawa. Série de rapports techniques n. 47, p. 12-19.
- BIOREX. 1996. Création d'une base de données géoréférencées sur les ressources halieutiques et leurs habitats : Fjord du Saguenay et estuaire maritime du Saint-Laurent. Présenté à Pêches et Océans. Rapport méthodologique version préliminaire. (annexe 2 : fiches descriptives des ressources par municipalité)
- BOISSEAU, G. 1998. Projet d'inventaire et de cartographie des aires protégées et des milieux naturels d'intérêt du Québec méridional. Rapport final préparé pour le World Wildlife Fund et l'Union Québécoise pour la Conservation de la nature. xxp. + annexes.
- BRAULT, M., C. BRASSARD ET D. DORAIS. 1998 (non publié). Inventaire aérien des aires de concentration d'oiseaux aquatiques de la Côte-Nord, automne 1991-printemps 1992. Ministère de l'Environnement et de la Faune, Service de l'aménagement et de l'exploitation de la faune, région Côte-Nord (09).
- COSEWIC. 1999. Liste de la faune et de la flore désignée menacée ou vulnérable au Canada, Liste obtenue sur le site internet de cosewic
- CYR, G. 1992. Guide des sites de la Côte-Nord. Club d'ornithologie de la Manicouagan. 48 p.
- DAVID, N.1990. Les meilleurs sites d'observation des oiseaux au Québec. Québec science Éditeur.
- Dryade, 1980. Habitats propices aux oiseaux migrateurs. Le long des rives de la rivière Richelieu, de la rivière Outaouais, du fleuve Saint-Laurent, de l'estuaire du Saint-Laurent, de la côte nord du golfe du Saint-Laurent, de la péninsule gaspésienne et des îles-de-la-Madeleine. Service canadien de la faune.
- ENVIRONNEMENT CANADA. 1991. Baie de Mille-Vaches, Plan d'acquisition et d'amélioration d'habitats fauniques. Document de travail.
- GAUTHIER, J. et Y. AUBRY (sous la direction de). 1995. Les Oiseaux nicheurs du Québec : Atlas des oiseaux nicheurs du Québec méridional. Association québécoise des groupes d'ornithologues, Société québécoise de protection des oiseaux, Service canadien de la Faune, Environnement Canada, région du Québec. Montréal, xviii + 1295 p.
- GÉNIVAR. s.d. Cartes sur les données du secteur estuaire maritime. Préparé pour Pêches et Océans Canada.
- Heppell, M., I. Picard, F. Bélisle et C. Théberge. Guide d'intervention en matière de protection et de mise en valeur des habitats littoraux d'intérêt de la rive nord de l'estuaire maritime. 2000. Version finale présentée au Comité ZIP de la rive nord de l'estuaire. 7 p. + 13 fiches + annexes.

- KEDNEY, G., P. KALTENBACK et M. CHUM. 1995. Acquisition de connaissances et mise en valeur des habitats du banc de Portneuf, Document réalisé par la firme Profaune pour le Comité touristique de Rivière Portneuf. 46 pages et 2 annexes.
- Lehoux, D., A. Bourget, P. Dupuis et J. Rosa. 1985. La sauvagine dans le Saint-Laurent (Fleuve, estuaire et golfe). Environnement Canada, Service canadien de la faune-Région du Québec. 76 p. + annexes.
- LESAGE, V., M.O. HAMMILL, and K.M. KOVACS. 1995. Harbour seal (Phoca vitulina) and grey seal (Halichoerus grypus) abundance in the St-Lawrence Estuary. Can. Manuscr. Rep. Fish. Aquat. Sci. 2307: iii + 19 p.
- MOUSSEAU, P. et A. ARMELLIN. 1996. Synthèse des connaissances sur les communautés biologiques du secteur d'étude Estuaire maritime. Environnement Canada-Région du Québec, Conservation de l'environnement, Centre Saint-Laurent. Rapport technique, Zone d'intervention prioritaire 18, 340 p.
- Naturam Environnement inc. 1998. "Profil de la rive nord de l'estuaire". Dans : Plan d'action et de réhabilitation écologique (PARE) de la rive Nord de l'estuaire maritime du fleuve Saint-Laurent. Préparé pour le Comité ZIP de la rive nord de l'estuaire, p. 1-1 à 1-39.

Annexe A - Fiches descriptives détaillées des SAF

# FICHE: 1	Ī	NOM: H	Halte routière	
	•			
Localisation				
Mun : Longue-Rive				
MRC : Haute-Côte-Nord				
Coord.: 5 380 110				
490 096				
Ta		•		
Site				
Accès	Х			
Fenêtre				
Milieu fragile	Χ			
Cita anaka au famâtua				
Site, accès ou fenêtre En opération	Х	1		
En réalisation				
Projeté				
Fermé				
1 01110				
Degré d'accessibilité				
X Facile				
Difficile				
Propriétaire(s)				
Transport Québec				
Organismes			sme(s) impliqué(s)	
Aucun		Aucun		
Composantes			Réalisées	
Stationnement			Rediisees	Х
Bloc sanitaire				X
Tables de pique-nique, ban	cs et no	uhelles		X
Tables de pique Tilque, ball	00 01 pc			
L				
# Photographie :	Ī			
Panoramique de l'halte rout	ière			
Halte routière # 1 au # 6				
Plage de l'halte routière # 1	l et # 2			



Superficie :	5 000 m²		Nature du so	ol: ´	1	Sable	
Relief de la rive :	Pente modérée (talus)				2	Sable	
Longueur de la rive :			Végétation :	1	1	N.D. (non di	sponible)
total :	<u>2 000 m</u>		_	2	2	Herbacées e	et arbustres
naturelle :	100% type : sable		Exposition:				
artificielle	type :			soleil		100%	
reconstituée :	type :		<u>\</u>	vent :		100%	
			_				
Présence de pente :		oui 🗴					non
	entre 1 et 5 %						
	vue sur le fleuve et la possib	oilité d'o	bserver des oi	iseau:	x mig	rateurs, marin	s et des
	mammifères marins.						
Problème(s) particulier(s)	: Aucun						
<u> </u>			_				
Observation de mammifèr	res marins :	oui X					non
Observation d'oiseaux :		oui 🗴					non
Utilisation							
Zonage : public							
Litiliantour(a) . lan tourista	_						
Utilisateur(s) : les touriste	S						
Réalisation							
Intervention(s) prévue(s)	•						
intervention(3) prevue(3)							
Échéance(s) prévue(s) :							
Editedited(e) provad(e) :							
Remarques							
Observation(s):							
Recommandation(s):							
type :	·						
Coûts :							

### Référence(s) documentaire(s) :

	_			
# FICHE : 2			NOM : Centre d'interprétation des marais sa	ılés
Localisation		=		
Mun : Longue-Rive		_		
MRC : Haute-Côte-Nord				
Coord.: 5 381 323				
485 285				
Site		7		
Accès	X	4		
Acces Fenêtre	Х	4		
	Х	4		
Milieu fragile	٨	_		
Site, accès ou fenêtre				
En opération	Х	1		
En réalisation		+		
Projeté		†		
Fermé		†		
1 0110		₹		
Degré d'accessibilité				
X Facile				
Difficile				
Propriétaire(s)				
Municipalité de Longue-Rive	e			
Organismes			Organisme(s) impliqué(s)	
Aucun			Aucun	
	_			
Composantes			Réalisées	
Stationnement				Х
Accueil				Х
Sentiers de bois				X
Belvédère				Х
W.D. 4	İ			
# Photographie :				
Panoramique du Centre d'ir				
Centre d'interprétation des r	narais sa	alée # 1 au # 8		



Superficie: 90 000 m²	Nature du sol : 1 Sable
Relief de la rive : Pente faible (marais)	2 Sable
Longueur de la rive :	Végétation : 1 N.D. (non disponible)
total: 200 m	2 Herbacées et arbustres
naturelle : 100% type : végétation	Exposition :
artificielle type :	soleil: 75%
reconstituée : type :	vent : 50%
Présence de pente : ou	i X non
pourcentage: entre 1 et 5 %	
Intérêt(s) particuliers(s) : vue sur le fleuve et la possibilité	d'observer des oiseaux migrateurs et marins.
Problème(s) particulier(s) : Aucun	
Observation de mammifères marins : ou	
Observation d'oiseaux : ou	i X non
Utilisation	
Zonage : public	
Utilisateur(s) : les touristes	
Otilisateur(s) . les touristes	
Réalisation	
Intervention(s) prévue(s) :	
Échéance(s) prévue(s) :	
Remarques	
Observation(s):	
December define (a)	
Recommandation(s):	
tuno :	
type:	
Coûts:	

Référence(s) documentaire(s) :

# FICHE: 3	]	NOM : Promenade sur le littoral	
	-		
Localisation			
Mun : Longue-Rive			
MRC : Haute-Côte-Nord			
Coord.: 5 379 051			
482 590			
Site			
	X		
Accès			
Fenêtre			
Milieu fragile			
Site, accès ou fenêtre			
En opération	Х		
En réalisation			
Projeté			
Fermé			
T CHILO	<u> </u>		
Degré d'accessibilité			
X Facile			
Difficile			
Propriétaire(s)			
Municipalité de Longue-Riv	e		
Organismes		Organisme(s) impliqué(s)	
Aucun		Aucun	
Composantes		Réalisées	
Sentier			Х
Belvédères			Х
Bancs et poubelles			Х
[#BL 4 L:	1		
# Photographie :			
Panoramique du belvédère			
Promenade sur le littoral # 1	1 au # 8		



Superficie: 15 000 m²	Nature du sol: 1	Roc
Relief de la rive : Pente faible	2	Roc
Longueur de la rive :	Végétation : 1	N.D. (non disponible)
<u>total</u> : 375 m	2	Herbacées et arbustres
naturelle: 100% type: roc	Exposition :	
artificielle type :	soleil :	75%
reconstituée : type :	vent :	50%
_		
Présence de pente : oui	X	non
pourcentage : entre 1 et 5 %		
Intérêt(s) particuliers(s) : vue sur le fleuve et la possibilité d	'observer des oiseaux	migrateurs et marins.
Problème(s) particulier(s) : Aucun		
O	<b>—</b>	
Observation de mammifères marins : oui	<u> </u>	non X
Observation d'oiseaux : oui	X	non
Utilisation		
Zonage : public		
Zonage : public		
Utilisateur(s): les touristes		
Réalisation		
Intervention(s) prévue(s) :		
<u> </u>		
Échéance(s) prévue(s) :		
Remarques		
Observation(s):		
essortation(e).		
Recommandation(s):		
, ,		
type:		
Coûts :		

Référence(s) documentaire(s) :

	_			
# FICHE: 4	]	NOM : Parc du littoral		
Localisation				
Mun : Longue-Rive				
MRC : Haute-Côte-Nord				
Coord.: 5 376 334 481 135				
401 133				
Site	X			
Accès	х			
Fenêtre				
Milieu fragile				
	<u></u>			
Site, accès ou fenêtre				
En opération	X			
En réalisation				
Projeté				
Fermé	<u> </u>			
Doggé dioceachilité				
Degré d'accessibilité				
X Facile				
Difficile				
Propriétaire(s)				
Municipalité de Longue-Riv				
ividinoipante de Longue-ixiv	C			
Organismes		Organisme(s) impliqué(s)		
Aucun		Aucun		
0			Dágligáss	
Composantes Sentiers			Réalisées	v
Belvédères				X
Bancs, tables de pique-niqu	ue et nouhelles			X
Accueil	de et poubelles			X
Passerelle				X
i asserene				_ ^
# Photographie :	1			
Panoramique des chutes #	1 et # 2			
Parc du littoral # 1 au # 14				



Relief de la rive : Pente faible Longueur de la rive :  total : 1 000 m naturelle : 100% type : sable artificielle type : reconstituée : type :  reconstituée : qui X  Présence de pente : pourcentage : entre 1 et 5 %  Intérêt(s) particulier(s) : Aucun  Observation de mammifères marins : oui X  Observation d'oiseaux : oui X  Réalisation  Intervention(s) prévue(s) :  Échéance(s) prévue(s) :	Superficie :	45 000 m <sup>2</sup>		Nature du s	ol :	1	Sable			
Longueur de la rive : total : 1 000 m naturelle : 100% type : sable artificielle type : reconstituée : type :	Relief de la rive :					2				
total: 1 000 m naturelle: 100% type: sable naturelle: 100% type: reconstituée: type:  Trésence de pente: 0ui X non pourcentage: entre 1 et 5 % Intérêt(s) particuliers(s): vue sur le fleuve et la possibilité d'observer des oiseaux migrateurs et marins.  Problème(s) particulier(s): Aucun  Observation de mammifères marins: 0ui N non Observation d'oiseaux: 0ui X non  Utilisation  Zonage: public  Utilisateur(s): les touristes  Réalisation  Intervention(s) prévue(s):  Échéance(s) prévue(s):  Remarques  Observation(s):  Recommandation(s):			Végétation	:	1		onible)			
artificielle type: soleil: 75% vent: 50%  Présence de pente: oui X non pourcentage: entre 1 et 5 % Intérêt(s) particuliers(s): vue sur le fleuve et la possibilité d'observer des oiseaux migrateurs et marins.  Problème(s) particulier(s): Aucun  Observation de mammifères marins: oui non X Observation d'oiseaux: oui X non   Utilisation  Zonage: public  Utilisateur(s): les touristes  Réalisation  Intervention(s) prévue(s):  Échéance(s) prévue(s):  Remarques  Observation(s):		1 000 m				2				
artificielle type: soleil: 75% vent: 50%  Présence de pente: oui X non pourcentage: entre 1 et 5 % Intérêt(s) particuliers(s): vue sur le fleuve et la possibilité d'observer des oiseaux migrateurs et marins.  Problème(s) particulier(s): Aucun  Observation de mammifères marins: oui non X Observation d'oiseaux: oui X non   Utilisation  Zonage: public  Utilisateur(s): les touristes  Réalisation  Intervention(s) prévue(s):  Échéance(s) prévue(s):  Remarques  Observation(s):	naturelle :	100% type : sable		Exposition:						
Présence de pente : oui X non pourcentage : entre 1 et 5 % Intérêt(s) particuliers(s) : vue sur le fleuve et la possibilité d'observer des oiseaux migrateurs et marins.  Problème(s) particulier(s) : Aucun  Observation de mammifères marins : oui non X non Observation d'oiseaux : oui X non Observation d'oiseaux : oui X non	artificielle			_	solei	il:	75%			
pourcentage : entre 1 et 5 % Intérêt(s) particuliers(s) : vue sur le fleuve et la possibilité d'observer des oiseaux migrateurs et marins.  Problème(s) particulier(s) : Aucun  Observation de mammifères marins : oui	reconstituée :	type :			vent	:	50%			
pourcentage : entre 1 et 5 % Intérêt(s) particuliers(s) : vue sur le fleuve et la possibilité d'observer des oiseaux migrateurs et marins.  Problème(s) particulier(s) : Aucun  Observation de mammifères marins : oui				_						
Intérêt(s) particuliers(s) : vue sur le fleuve et la possibilité d'observer des oiseaux migrateurs et marins.  Problème(s) particulier(s) : Aucun  Observation de mammifères marins : oui	Présence de pente :		oui <b>X</b>					non		
Problème(s) particulier(s) : Aucun  Observation de mammifères marins : oui oui X non X Observation d'oiseaux : oui X non   Utilisation  Zonage : public  Utilisateur(s) : les touristes  Réalisation  Intervention(s) prévue(s) :  Échéance(s) prévue(s) :  Remarques  Observation(s) :  Recommandation(s) :			'							
Observation de mammifères marins : oui oui X non X Observation d'oiseaux : oui X non   Utilisation  Zonage : public  Utilisateur(s) : les touristes  Réalisation  Intervention(s) prévue(s) :  Échéance(s) prévue(s) :  Remarques Observation(s) :  Recommandation(s) :	Intérêt(s) particuliers(s) : vue sur le fleuve et la possibilité d'observer des oiseaux migrateurs et marins.									
Observation de mammifères marins : oui oui X non X Observation d'oiseaux : oui X non   Utilisation  Zonage : public  Utilisateur(s) : les touristes  Réalisation  Intervention(s) prévue(s) :  Échéance(s) prévue(s) :  Remarques Observation(s) :  Recommandation(s) :										
Observation d'oiseaux : oui X non  Utilisation  Zonage : public  Utilisateur(s) : les touristes  Réalisation  Intervention(s) prévue(s) :  Échéance(s) prévue(s) :  Remarques  Observation(s) :  Recommandation(s) :	Problème(s) particulier(s) :	: Aucun								
Observation d'oiseaux : oui X non  Utilisation  Zonage : public  Utilisateur(s) : les touristes  Réalisation  Intervention(s) prévue(s) :  Échéance(s) prévue(s) :  Remarques  Observation(s) :  Recommandation(s) :			_	-						
Utilisation  Zonage: public  Utilisateur(s): les touristes  Réalisation Intervention(s) prévue(s):  Échéance(s) prévue(s):  Remarques Observation(s):  Recommandation(s):	_	es marins :						non X		
Zonage : public  Utilisateur(s) : les touristes  Réalisation Intervention(s) prévue(s) :  Échéance(s) prévue(s) :  Remarques Observation(s) :  Recommandation(s) :	Observation d'oiseaux :		oui <b>X</b>					non		
Zonage : public  Utilisateur(s) : les touristes  Réalisation Intervention(s) prévue(s) :  Échéance(s) prévue(s) :  Remarques Observation(s) :  Recommandation(s) :										
Utilisateur(s): les touristes  Réalisation Intervention(s) prévue(s): Échéance(s) prévue(s):  Remarques Observation(s):  Recommandation(s):  type:										
Réalisation Intervention(s) prévue(s): Échéance(s) prévue(s):  Remarques Observation(s):  Recommandation(s):	Zonage : public									
Réalisation Intervention(s) prévue(s): Échéance(s) prévue(s):  Remarques Observation(s):  Recommandation(s):										
Intervention(s) prévue(s) :  Échéance(s) prévue(s) :  Remarques  Observation(s) :  Recommandation(s) :	Utilisateur(s) : les touristes	<b>;</b>								
Intervention(s) prévue(s) :  Échéance(s) prévue(s) :  Remarques  Observation(s) :  Recommandation(s) :										
Échéance(s) prévue(s) :  Remarques  Observation(s) :  Recommandation(s) :  type :	Réalisation									
Échéance(s) prévue(s) :  Remarques  Observation(s) :  Recommandation(s) :  type :	Intervention(s) prévue(s):									
Remarques Observation(s):  Recommandation(s):  type:										
Observation(s):  Recommandation(s):  type:	Échéance(s) prévue(s):									
Observation(s):  Recommandation(s):  type:										
Observation(s):  Recommandation(s):  type:										
Recommandation(s):  type:	Remarques									
type:	Observation(s):									
type:										
type:										
type:										
	Recommandation(s):									
Coûts:	type:									
Coûts:	· ·									
	Coûts :									

Référence(s) documentaire(s) :

**Annexe B – Photographies** 

### Panoramique de l'halte routière (SAF # 1)



Panoramique du Centre d'interprétation des marais salés (SAF # 2)



Panoramique du belvédère de la rue Girard (SAF # 3)



Panoramique des chutes # 1 (SAF # 4)



Panoramique des chutes # 2 (SAF # 4)



### Halte routière # 1 (SAF # 1)



Halte routière # 2 (SAF # 1)



Halte routière #3 (SAF #1)



Halte routière # 4 (SAF # 1)



Halte routière # 5 (SAF # 1)



Halte routière # 6 (SAF # 1)



Plage de l'halte routière # 1 (SAF # 1)



Plage de l'halte routière # 2 (SAF # 1)



Centre d'interprétation des marais salés # 1 (SAF # 2)



Centre d'interprétation des marais salés # 2 (SAF # 2)



Centre d'interprétation des marais salés # 3 (SAF # 2)



Centre d'interprétation des marais salés # 4 (SAF # 2)



Centre d'interprétation des marais salés # 5 (SAF # 2)



Centre d'interprétation des marais salés # 6 (SAF # 2)



Centre d'interprétation des marais salés # 7 (SAF # 2)



Centre d'interprétation des marais salés # 8 (SAF # 2)



### Promenade sur le littoral # 1 (SAF # 3)



Promenade sur le littoral # 2 (SAF # 3)



Promenade sur le littoral #3 (SAF #3)



Promenade sur le littoral # 4 (SAF # 3)



Promenade sur le littoral # 5 (SAF # 3)



Promenade sur le littoral # 6 (SAF # 3)



Promenade sur le littoral #7 (SAF #3)



Promenade sur le littoral #8 (SAF #3)



Parc du littoral # 1 (SAF # 4)



Parc du littoral # 2 (SAF # 4)



Parc du littoral #3 (SAF #4)



Parc du littoral # 4 (SAF # 4)



Parc du littoral # 5 (SAF # 4)



Parc du littoral # 6 (SAF # 4)



Parc du littoral #7 (SAF #4)



Parc du littoral #8 (SAF #4)



### Parc du littoral #9 (SAF #4)



Parc du littoral # 10 (SAF # 4)



Parc du littoral # 11 (SAF # 4)



Parc du littoral # 12 (SAF # 4)



Parc du littoral # 13 (SAF # 4)



Parc du littoral # 14 (SAF # 4)

